

Le CEPII et Anton Brender

Après plus de vingt années passées au CEPII et deux ans après en avoir été nommé directeur, Anton Brender a jugé qu'il était temps de passer de l'étude à la pratique : il a été nommé en mai 1992 directeur à la Compagnie Parisienne de Réescompte.

Que l'auteur de la *Globalisation financière*¹ entreprenne cette aventure, on ne peut s'en étonner : voici quinze ans, depuis son *Analyse cybernétique de l'intermédiation financière*², qu'il s'efforce de mettre à jour la fonction des intermédiaires financiers dans les économies modernes. Quand d'autres, obsédés de l'industrie et aveuglés par le MITI, regardaient la finance avec hauteur, Anton Brender disséquait minutieusement le système financier japonais et l'imbrication des organisations bancaire et industrielle³ ; quand toute l'attention des observateurs de l'économie soviétique se concentrait sur le régime de propriété ou les mécanismes de planification, il auscultait le système bancaire pour souligner à quel point le choix d'une finance passive privait l'économie administrée des circuits d'information qui font la performance des économies capitalistes⁴ ; quand, en 1983-84, une France qui traversait l'épreuve de la rigueur n'avait d'yeux que pour les contraintes de la macro-économie, il soulignait le poids des « phénomènes de surface » ou,

1. *Globalisation financière : l'aventure obligée* (avec M. Aglietta et V. Coudert), Economica, 1990.

2. ISMEA, cahier EM n° 7, 1980.

3. *Le Japon 1960-1980, une économie à la recherche de la spécialisation optimale* (avec G. Lafay et A. Chevallier), GEPI-CFCE, 1976, *Socialisme et cybernétique*, Calmann-Lévy, 1977.

4. *Socialisme et cybernétique*, op. cit.

pour reprendre une expression qu'il affectionne, des « routines » de l'échange monétaire dont les banques sont les artisans⁵ ; et lorsqu'avec la *Globalisation financière* il a proposé une vue d'ensemble de la mutation qu'ont vécue nos économies dans les années quatre-vingt, ce fut pour dresser un tableau contrasté opposant aux limites des marchés les atouts de la finance intermédiée. Une citation éclairera son propos : « dans une économie qui connaît la monnaie scripturale, écrivait-il en 1984, ce n'est plus un objet – le billet, la pièce de monnaie – qui est l'instrument de la communication sociale, mais un sujet – la banque »⁶. On imagine quelle grande ambition un banquier peut fonder sur de pareilles idées.

La banque, cependant, ne trouvera pas seulement en lui un observateur de ses fonctionnements intimes : Brender est aussi, faut-il le rappeler, un spécialiste de l'économie monétaire internationale. Un livre au titre provocateur en témoigne : *l'Après-dollar*⁷. Publié en 1986, en pleine tourmente monétaire, alors que les économistes désespéraient du pouvoir explicatif de leurs équations, l'ouvrage avait pour ambition de faire le départ entre ce que les fluctuations des monnaies doivent aux « fondamentaux » et ce qu'elles doivent à des anticipations plus ou moins bien fondées. La conclusion à laquelle parvenaient les auteurs était d'une simplicité déroutante : le « bon » taux de change du dollar est celui sur lequel s'entendent les autorités. Pourtant, il avait fallu de l'audace pour entreprendre cette recherche qui prétendait à dire le vrai contre les marchés, et contre le consensus du moment, comme il en avait fallu en 1984 pour réunir, en collaboration avec l'Institute for International Economics de C. Fred Bergsten, les meilleurs experts et les dirigeants des institutions financières internationales et ainsi préparer les futurs accords du Plaza et du Louvre.

Qu'on ne s'y trompe pas, pourtant : chez Brender, l'attention à la finance n'a rien d'une dévotion. Ce n'est pas pour rien qu'il a fréquenté Gérard Lafay pendant près de vingt ans, qu'ils ont ensemble tant découvert et tant écrit⁸. Ce n'est pas en vain qu'il s'est intéressé au textile ou à l'économie américaine⁹. Lorsque Brender parle monnaie ou

5. *Les métamorphoses de la société salariale* (avec M. Aglietta), Calmann-Lévy, 1984.

6. In *Les métamorphoses*, op. cit.

7. *L'Après-dollar* (avec P. Gaye, et V. Kessler), Economica 1986. Voir aussi « Vers des limites financières à la croissance, une analyse des déséquilibres de paiements internationaux », *Economie prospective internationale* n° 3, 1980.

8. Voir notamment : « Trois expériences de spécialisation internationale : France, RFA, Japon », *Statistiques et études financières* n° 30, 1977.

9. Voir : *Les économies industrialisées face à la concurrence du Tiers monde : le cas de la filière textile* (avec A. Chevallier et J. Pisani-Ferry), CEPII, Paris, 1978 et « Etats-Unis : croissance, crise et changement technique dans une économie tertiaire » (avec A. Chevallier et J. Pisani-Ferry), *Economie prospective internationale* n° 2, 1980.

finance, il n'oublie jamais le commerce international, la spécialisation n'est jamais bien loin. Il sait que l'économie mondiale ne se résume ni à la macro-économie ni au taux de change, et n'entretient pas d'illusions sur les buts que doivent s'assigner les économies industrielles. Il a d'ailleurs, voici quelques années, résumé ses prescriptions dans un petit livre où il a mis tous ses talents de pédagogue : *Un choc de nations*¹⁰. Le titre dit bien que l'auteur ne croit guère au doux commerce et prend au sérieux ce qu'on nomme souvent – à tort – la guerre économique. Les concurrents industriels, y écrivait-il, « attaquent au laser ». Mais ce qu'il refuse, ce sont le colbertisme momifié au gré duquel un milliard d'exportations de tourisme ou de champagne vaudrait moins qu'un milliard d'exportations aéronautiques, et l'expansionnisme obtus qui voit dans un milliard d'investissements français à l'étranger une victoire pour la France et dans un milliard d'investissements étranger en France, un revers. « Nous avons, écrivait-il en 1988, l'habitude de pousser des entreprises françaises parce qu'elles étaient faibles, il nous faut apprendre à en attirer de fortes, même si elles sont étrangères¹¹ ». Chaque jour nous apprend la force de ces idées simples.

Anton Brender n'a dirigé le CEPPII que pendant deux ans, guère plus que le temps nécessaire pour mener à bien un projet qui lui tenait à cœur : compléter la série des rapports du CEPPII sur l'économie mondiale – *La montée des tensions* et *La fracture* – par un troisième tome dont le titre dit bien le message : *L'impératif de croissance*¹². Il lui a fallu de l'énergie pour réunir en un volume cohérent les approches des différents économistes du CEPPII et celles de leurs amis de l'OFCE auxquels ils sont associés dans l'exploitation du modèle Mimosa. L'ouvrage est paru à point nommé pour nourrir les débats sur la reprise. On n'a peut-être pas encore pris assez garde à son message de moyen terme. Sans croissance, nous dit-il, les économies industrielles ne parviendront pas à accomplir l'œuvre essentielle de cette décennie : intégrer à l'économie mondiale celles des économies de l'Est et du Sud qui en ont la capacité et la volonté. Or, ajoute le rapport, cette croissance est possible, pourvu que soient conduites les politiques propres à mobiliser les ressources de nos économies. Les économistes, chacun le sait, ne seront pas faciles à convaincre, et continueront à débattre des causes du ralentissement de la croissance et des perspectives de son redressement. Reste une idée dont on n'a pas encore mesuré la portée : la vertu, aujourd'hui, consiste moins à faire assaut de masochisme macro-économique qu'à créer les conditions pour que les ajustements requis par l'intégration de l'Est et du Sud

10. Hatier, 1988.

11. *Un choc de nations*, op. cit.

12. *Economica*, 1992.

s'opèrent sans créer de tensions insupportables. Parmi les scénarios noirs figure en bonne place celui d'une Communauté ou d'un G7 macro-économiquement exemplaires, mais financièrement corsetés et micro-économiquement immobiles à l'abri de murailles protectionnistes.

La liste des ouvrages qui viennent d'être cités le dit assez : le CEPII perd l'une des plus fécondes, sinon la plus féconde de ses plumes. Il perd aussi l'infatigable inspirateur de tant de projets qui ont fait le dynamisme et le renom du Centre : colloques, séminaires internationaux et autre rencontres au fil desquelles s'est tissé le réseau des amis du CEPII. Enfin je voudrais saluer les efforts entrepris par Anton Brender pour faire évoluer l'organisation interne du CEPII. Chacun sait que les centres de recherche de petite taille doivent porter une attention vigilante à leurs propres structures, afin de conserver la souplesse qu'exige leur mission. Cette flexibilité s'impose en particulier lorsque le paysage international se modifie : le propre de la prospective est de s'intéresser aux problèmes de demain plus qu'à ceux d'hier. Or, rarement le champ des questions offertes à l'analyse des spécialistes de l'économie internationale se sera aussi vite transformé qu'au cours des dernières années. Les tumultueuses transitions en cours à l'Est et au centre de l'Europe ont expédié la soviétologie au musée des sciences mortes, l'unification allemande a fait d'un pays éminemment prévisible une grande inconnue des années à venir, la chute des barrières qui divisaient l'Europe a fait perdre toute pertinence aux mieux rôdés des modèles de commerce international, l'Union économique et monétaire force les macro-économistes à oublier les taux de change. Je pourrais ajouter les ruptures au sein de l'ex-Tiers monde ou l'apparition dans les débats économiques des préoccupations environnementales : les questions ne manquent pas qui appellent des méthodes et des idées nouvelles. Le CEPII a abattu bien de l'ouvrage. Il en reste de plus en plus devant lui, auquel il est de sa vocation de s'atteler avec toute la rigueur et toute l'imagination que l'on est en droit d'attendre de lui.

Les transformations, d'ailleurs, ne touchent pas seulement le domaine d'étude du CEPII, mais aussi son environnement direct. Lorsque le Centre a été créé voici bientôt quinze ans, la France, à mi-chemin de son ouverture internationale, était encore pour une part tournée sur elle-même. Il fallait expliquer ce qu'était l'économie mondiale aux hommes politiques, aux responsables de l'Administration et des entreprises, aux commissions du Plan, aux journalistes aussi. Sous l'impulsion de Michel Courcier, Christian Sautter, Yves Berthelot et Jean-Michel Charpin, comme sous celle d'Anton Brender, le CEPII l'a fait, je crois, avec une clarté et une rigueur exemplaires. Il a su largement diffuser les résultats

de ses travaux, notamment en se dotant, avec le Club de réflexion et d'information sur l'économie mondiale (Cirem) que préside Henri Martre, d'un instrument efficace de relation avec les entreprises. Tout cela doit continuer, et je sais que les partenaires du CEPII, à commencer par le Commissariat général du Plan, attendent beaucoup de lui.

Les temps, cependant, changent. Les responsables français ont aujourd'hui acquis une connaissance plus précise de l'économie mondiale, et ont d'ailleurs accès à une offre – française ou étrangère – d'informations et d'analyses beaucoup plus abondante et diversifiée que par le passé : salubre concurrence ! Les progrès de l'intégration européenne ont fait qu'une série de questions jadis nationales sont devenues d'intérêt communautaire. Nombre de questions économiques qui, récemment encore, se discutaient indépendamment à Bologne, Kiel, Londres et Paris font l'objet d'un seul et même débat qui se tient simultanément dans tous ces lieux : stimulante ouverture ! Il est enfin clair que si les chercheurs français comme ceux du CEPII peuvent – je dirais presque doivent – être porteurs d'un point de vue original sur l'économie mondiale, cette singularité ne peut exister que dans une confrontation permanente aux meilleurs travaux internationaux : salubre discipline ! En Europe, seuls compteront bientôt les centres de recherche qui feront largement connaître leurs travaux à l'extérieur, prendront une part active aux réseaux qui se tissent, se feront entendre dans les débats scientifiques ou ceux qui touchent à la politique économique. Le CEPII a engagé ce mouvement. Il doit le poursuivre sans relâche.

Bon vent à Anton Brender, et bonne chance à son successeur Jean Pisani-Ferry.

Michel Albert
Président du Conseil du CEPII